

Déclaration de conformité EG dans l'esprit de la directive EG pour les machines 98/37/EG, à l'exe IIA

Par la présente nous déclarons que la machine ci-dessous nommée correspond, de par sa conception et sa construction et dans l'exécution que nous avons mise en circulation, aux exigences de sécurité et sanitaires de la directive EG.
Pour une modification qui n'aurait pas été réalisée avec notre accord, cette déclaration pert sa validité.

Dénomination de la machine: Encartonneuse

Type de la machine: C 2205

N° de la machine: 226

Directives EG correspondantes:
- EC-directive de machine (98/37/EG)
- Compatibilité électromagnétique (89/336/EWG), 92/31/EWG
- Directive de basse tension (73/23/EWG)

Normes harmonisées appliquées:
EN 292-1, EN 292-2, EN 60204-1
EN 50081-2, EN 50082-2

Normes nationales appliquées et spécifications techniques:
VBG 76, VBG 5, VBG 4

Le respect des dispositions correspond à la directive EG machines. Il a été confirmé par le bureau de contrôle et certification < Fachausschuß Nahrungs- und Genußmittel, Dynamostr. 7 - 9, Mannheim >.

N° du certificat: 99 027

Laupheim, le 02.07.1999

Ort/Datum der Ausstellung:


Unterschrift rechtsverbindlich

Directeur Technique
Funktion des Unterzeichners

Archivage: CE- 98_226
Masch.-Typ / - Lfd.-Nr.

Uhlmann Pac-Systeme, Uhlmannstr. 14-18, D 88471 Laupheim